



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20131217-458-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013

Séance du : 17 décembre 2013
Compte rendu affiché le : 24 décembre 2013
Date de la convocation : 11 décembre 2013

Nombre de délégués : 33
En exercice : 33
Présents : 17
Votants : 17

Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33
Présents : 17
Votants : 17

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon B, Tardy F, Lornage F, Boudier J P

CCFL : Séon M, Rousset L,

CCHL: Larue M F, Villard P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Pallandre A, Laval D, Mme Bussière L, Barcet A

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Louat R, A Philippon, Moralès P, Gonon P, Bouchut O, Rousset E, Vincent G

N°458 Objet : Débat d'orientation budgétaire du SIMA 2014 :

Préambule :

En application de l'article L23-12.1 du code général des collectivités territoriales, le vote du budget primitif doit être précédé d'un débat d'orientation, qui a pour objet de présenter les perspectives budgétaires.

En fonctionnement

Les effectifs en personnel pour 2014 vont rester identiques à ceux de 2013. Les charges de personnel seront donc a priori les mêmes qu'en 2013.

Pour 2014, l'effectif global du SIMA Coise sera de 5 personnes à temps plein, 1 personne à temps partiel et 3 personnes à temps partiel en contrat d'insertion.

4 personnes sont titulaires de la fonction publique : Y Piot, H Baronnier, A Petitdant et I Godorecci (depuis le 1^{er} novembre 2013)

1 personne est en CDI dans la fonction publique : E Dufaux

1 personne en CDD : J Lagrevol (juillet 2011 à juin 2014)

3 personnes en CUI (6 mois ou 1 an).

A compter du 1^{er} juillet 2014, il sera proposé conformément à la délibération du 26 septembre 2013, un CDI à Justine Lagrevol. Ce CDI fait suite à 2 CDD de trois ans.

L'activité 2014 va être consacrée à la poursuite des actions inscrites dans le deuxième contrat de rivière sur les différentes thématiques.

Une somme sera inscrite pour l'indemnisation d'éventuels stagiaires

Sur la problématique « réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires », l'animatrice va continuer d'accompagner tous les acteurs du territoire : collectivités, agriculteurs, gestionnaires des voies de communication, particuliers. Sur la thématique agricole, il pourra être fait appel à des prestataires extérieurs : Chambres d'Agriculture, FDCUMA et ARDAB, bureaux d'études Une somme de 25 000 € sera inscrite au budget.

Une somme de 70 000 € sera inscrite en étude pour financer l'étude bilan du deuxième contrat de rivière. Cette étude sera subventionnée à hauteur de 80%. Le coût résiduel sera réparti entre tous les EPCI et communes concernées.

Durant l'année 2014 qui couvrira deux années scolaires, les actions auprès des scolaires seront poursuivies et comme en 2013 il est proposé de confier des prestations au CCML et à la FRAPNA. Un montant de 15 000 € sera inscrit au budget 2014 sur l'ensemble des actions de communication et de sensibilisation. Une lettre d'information sera réalisée, avec une fréquence trimestrielle, en interne par le personnel du SIMA à destination de tous les acteurs locaux et partenaires techniques et financiers.

Le tableau ci-joint reprend les dépenses liées à ces actions et la participation des structures adhérentes.

Dépenses de fonctionnement liées aux postes administratifs :	53 000 €
Dépenses de fonctionnement liées aux charges de salaires des postes administratifs :	160 000 €
Total des dépenses de fonctionnement liées aux postes administratifs :	213 000 €
Recettes de fonctionnement liées aux postes administratifs :	158 000 €

Autofinancement du SIMA :	55 000 €
----------------------------------	-----------------

Dépenses à caractère général :	
- Actions de communication	5 000 €
- Actions de sensibilisation des scolaires	15 000 €
- Actions menées auprès du monde agricole	25 000 €
- Etude bilan	70 000 €
- Etude complémentaire sur Anzieux (coût à la charge de la CCPSG)	20 000 €
- Dépenses imprévues	10 000 €
TOTAL	145 000 €

Recettes à caractère général	
- Actions de communication	4 000 €
- Actions de sensibilisation des scolaires	12 000 €
- Actions menées auprès du monde agricole	20 000 €
- Etude bilan	56 000 €
- CCPSG étude Anzieux	20 000 €
Autres recettes : syndicat du Bonson et SPANC	6 500 €
TOTAL	118 500 €

Autofinancement du SIMA	26 500 €
--------------------------------	-----------------

Autofinancement total 2014	81 500 €
-----------------------------------	-----------------

CCPSG	52,70%	soit	42 950.50 €
CCFL	21.40 %	soit	17 441.00 €
CCHL	22.69 %	soit	18 492.35 €
SEM	1.50 %	soit	1 222.50 €
St A la Côte	0,20%	soit	163.00 €
Ste-Catherine	1,51%	soit	1 230.65 €
Total des participations			81 500,00 €

Concernant le programme d'intervention de l'équipe environnement, le coût journalier devrait être de l'ordre de 490 €/jour.

Une partie de l'activité sera peut être liée à des conventions signées avec les communes volontaires pour l'entretien des sentiers.

Investissement :

Pour le budget prévisionnel 2014, il est prévu :

Des travaux de restauration des berges et des ouvrages pour :

CCPSG :	30 500 €
CCFL :	79 000 €
CCHL :	46 500 €
SEM pour Marcenod :	1 000 €
Ste Catherine :	150 000 €

Les recettes d'investissement pour les travaux sur berges seront des subventions de 80 % avec une participation des EPCI concernés pour le coût résiduel (et parfois des FD de Pêche qui réduira le coût résiduel).

Pour les autres investissements :

Matériel de bureau et informatique : 2 500 €

Matériel de transport : néant

Autres immobilisations corporelles : 25 000 €

Concernant les autres immobilisations, la somme de 25 000 € est prévue pour des investissements faits pour le compte des CUMA. Ces investissements faits par le SIMA permettent aux CUMA d'obtenir des financements à hauteur de 80%. Le coût résiduel est supporté par la CUMA. L'incidence financière pour le SIMA est nulle.

Le comité syndical valide à l'unanimité ce débat d'orientation budgétaire.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint/Galmier
Le 17 décembre 2013
Le Président
J Y Charbonnier



